

Réunion n°1 le 17/05/2024

Négociation accord d'intéressement : 2024/2026

Accord sur 3 ans / maintien du montant maximum de 3000 euros de prime

Critères qui contribuent à maintenir la compétitivité et viabilité à moyen et long terme

4 critères simples avec 1 poids identique pour chacun (4*25%)

Des objectifs minimum/maximum

Des objectifs maximum en ligne avec la politique du Groupe

Maintien d'un montant proportionnel

Maintien d' 1 com trimestriel aux salariés

Définition des 4 critères :

1 = Croissance du revenu =} Croissance du revenu tous produits (hors fuel et ESS) en % par rapport à l'année précédente.

2 = Reweigh=} Amélioration du % de reweigh (poids réel+ poids volumétrique) à l'export

3= Absentéisme = }Réduction des % d'arrêts maladie (Hors AT / AT Trajet)

4= index=} Amélioration des couts indirects en % du CA (Aggregated Revenu)

{ fonctions support ops et non ops}

Poids et valeurs des 4 critères :

Croissance du revenu	25%	De 0 à 750 euros
Reweigh	25%	De 0 à 750 euros
Absentéisme	25%	De 0 à 750 euros
Index	25%	De 0 à 750 euros
Soit un montant maximum de 3000 euros	100%	De 0 à 3000 euros